

Le tourisme, secteur clé de l'économie insulaire, est à l'origine de 14 700 emplois salariés au cours de l'année 2005, soit 18 % des emplois du secteur privé de l'île. Les activités entièrement dévolues au tourisme, comme l'hébergement, en fournissent la moitié. La seconde moitié bénéficie à des secteurs ayant une clientèle à la fois locale et touristique, tels la restauration ou le commerce.

Conséquence du caractère saisonnier de l'activité, le tourisme génère toutefois peu d'emplois à l'année. Ainsi, ces 14 700 postes de travail correspondent à 6 000 emplois salariés à temps plein.

C'est dans le Grand Sud, en Balagne et dans le bassin du Vicolais que l'emploi lié au tourisme occupe la place la plus importante.

Christophe RAFRAF

www.insee.fr



14 700 emplois liés au tourisme en Corse

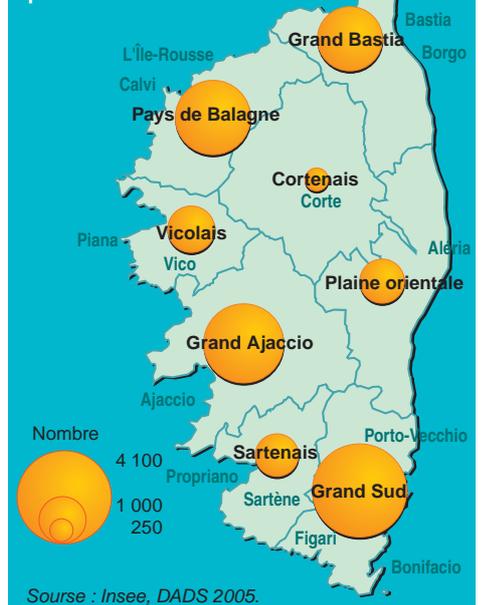
La richesse de son patrimoine naturel et son climat font de la Corse une destination très prisée des vacanciers. Sur l'île, le tourisme a ainsi généré 14 700 emplois salariés au cours de l'année 2005, soit 18 % des emplois salariés du secteur privé sur la même période.

L'hébergement des vacanciers constitue la principale activité liée au tourisme. Il fournit 6 800 emplois salariés dans l'année.

L'hôtellerie « classique » en représente 4 000 et les campings 1 000, le reste étant employé principalement dans des résidences hôtelières ou des centres de vacances. La quasi-totalité de l'activité de ces établissements est assurée par le tourisme, qu'il soit d'affaires ou de loisirs. Ainsi, l'hébergement peut être considéré comme une activité totalement touristique. Il en est de même pour d'autres activités, telles les offices du tourisme, la location de voitures... Elles représentent près d'un millier d'emplois.

Un croissant fertile en emplois

Emplois liés au tourisme durant l'année 2005 par bassin



L'hébergement au coeur de l'emploi

Répartition des emplois liés au tourisme durant l'année 2005 selon l'activité en Corse

Activités	Emplois salariés dans l'année		Equivalent temps plein	
	Nombre	%	Nombre	%
Hôtels	3 970	27,1	1 924	32,4
Autres hébergements touristiques	2 832	19,3	1 400	23,6
Autres (offices du tourisme, location de voitures...)	942	6,4	581	9,8
Total activités 100 % touristiques	7 744	52,8	3 905	65,8
Restauration, cafés, tabacs	3 251	22,2	1 059	17,9
Comm. alimentaire et grandes surfaces	1 731	11,8	412	6,9
Comm. de détail non alimentaire	553	3,8	208	3,5
Activités sportives et récréatives	375	2,5	124	2,1
Total activités très ou moyennement touristiques	5 910	40,3	1 803	30,4
Total activités faiblement touristiques	1 006	6,9	224	3,8
Ensemble	14 660	100,0	5 932	100,0

Source : Insee, DADS 2005, Recensement de la population 1999.

Un emploi de la restauration sur deux est lié au tourisme

Poids de l'emploi lié au tourisme dans l'emploi salarié total durant l'année 2005, par activité

	Emplois salariés dans l'année	%
Restauration, cafés, tabacs	55	43
Comm. alimentaire et grandes surfaces	31	13
Comm. de détail non alimentaire	19	12
Activités sportives et récréatives	34	22

Source : Insee, DADS 2005.

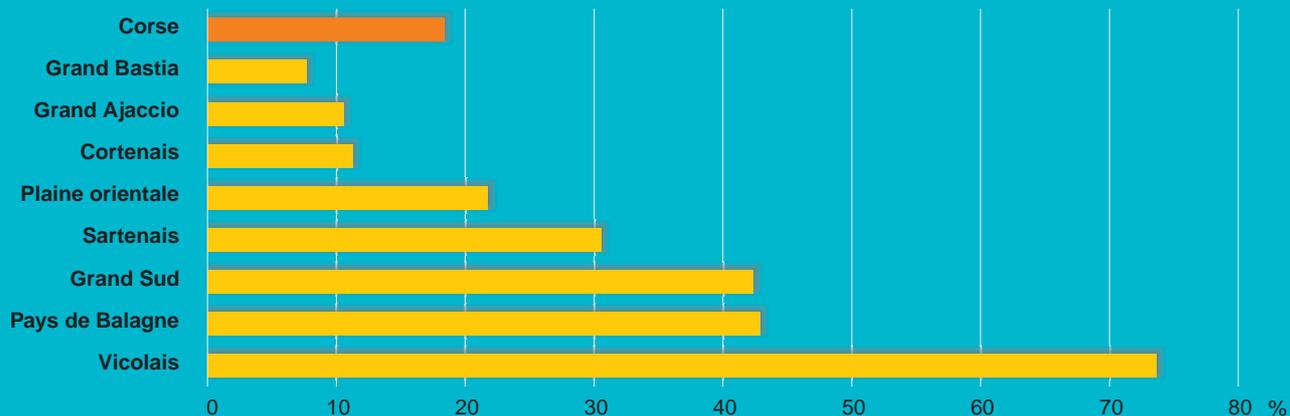
Ces activités entièrement dévolues au tourisme fournissent ainsi la moitié des emplois touristiques. L'autre moitié est générée par des activités partageant leur clientèle entre population résidente et vacanciers.

■ La restauration, deuxième employeur après l'hébergement

Les restaurants en constituent un exemple typique. Une partie de leur chiffre d'affaires et, par conséquent, de leur emploi résulte en effet de la population permanente. Cette partie varie notamment en fonction du nombre d'habitants et de leur pouvoir d'achat, la part des dépenses de restauration dans le budget des ménages augmentant avec le revenu. Des facteurs culturels peuvent également jouer. Ainsi, les habitants du pourtour méditerranéen consacrent une plus grande part

Importance forte du tourisme dans le Vicolais

Poids de l'emploi lié au tourisme dans l'emploi salarié privé durant l'année 2005, par bassin



Source : Insee, DADS 2005.

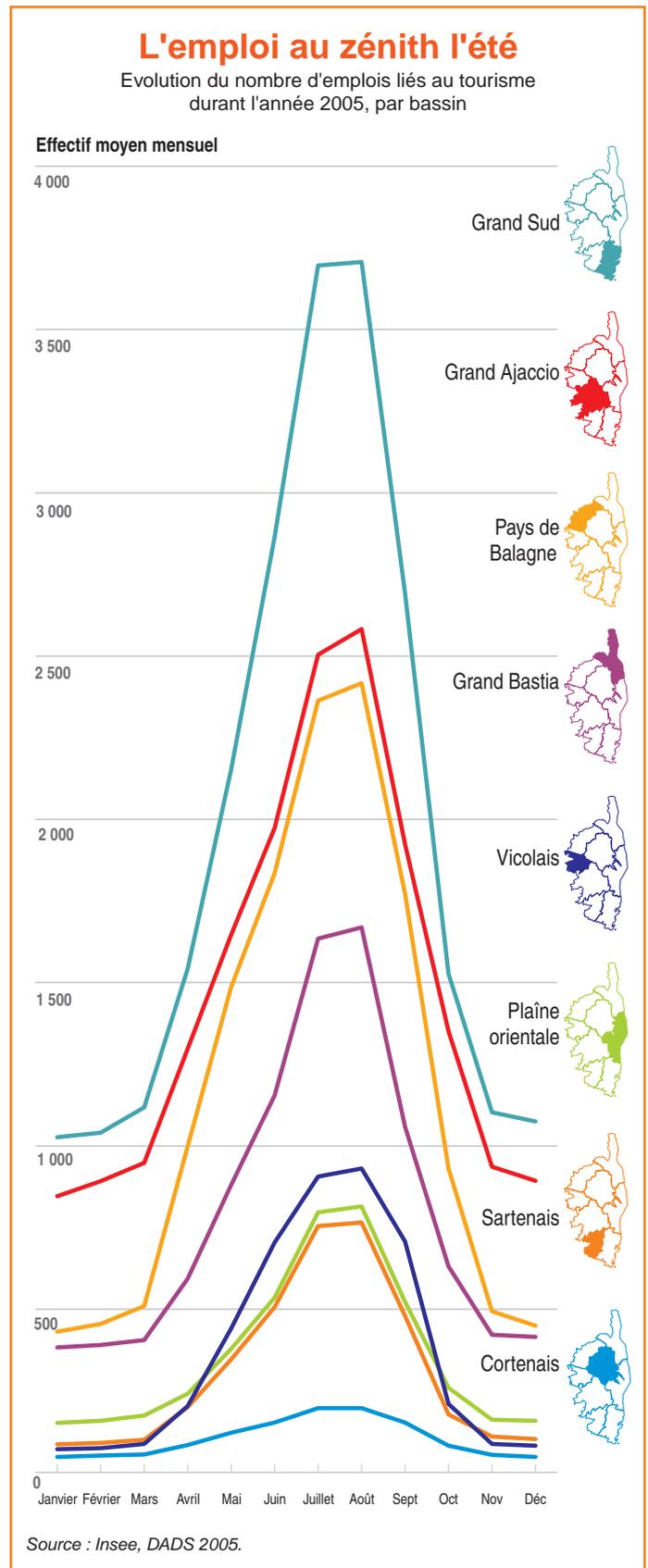
de leur revenu aux dépenses de restaurant que ceux des autres régions. Toutefois, en Corse, l'afflux d'estivants étant particulièrement élevé par rapport à la population insulaire, on estime qu'en 2005, 58 % des emplois salariés dans la restauration sont générés uniquement par le tourisme. Cela représente 2 900 postes salariés dans l'année ; parmi eux, neuf sur dix sont saisonniers. Ainsi, en nombre d'emplois, la restauration constitue la deuxième activité la plus dépendante du tourisme sur l'île après l'hébergement. Viennent ensuite le commerce de détail, alimentaire ou non, avec 2 300 postes, puis les cafés et les activités sportives et récréatives avec moins de 400 emplois chacun.

Par ailleurs, une quarantaine d'autres activités, moins directement en lien avec le tourisme, connaissent toutefois un surcroît de demande au plus fort de la saison. Il s'agit par exemple des activités de nettoyage ou de sécurité ou encore des transports réguliers, qu'ils soient routiers ou aériens. L'ensemble de ces activités procède à un millier d'embauches pour répondre à l'afflux de clientèle au cours de l'été.

■ 6 000 emplois en équivalent temps plein

Si les 14 700 postes de travail liés au tourisme représentent 18 % de l'emploi salarié privé en 2005, cette proportion est ramenée à 12 % lorsque l'on raisonne en équivalent temps plein. En effet, en Corse, le tourisme assure peu d'emplois à l'année. De novembre à mars, les visiteurs sont rares et de nombreux établissements sont fermés. Cette période représente une faible part des nuitées réalisées annuellement par les hôtels homologués de l'île : en 2005, cette proportion est de 7 %. Les premiers recrutements massifs ont lieu en avril et le niveau de l'emploi atteint son apogée en juillet-août. Il décroît ensuite progressivement, la saison s'achevant à la fin du mois d'octobre. Globalement, la très grande majorité des emplois liés au tourisme durent moins de sept mois.

Au total, ces 14 700 emplois correspondent en fait à un nombre d'heures travaillées pouvant être effectuées par moins de 6 000 salariés employés à temps complet du 1^{er} janvier au 31 décembre. Autrement dit, un emploi lié au tourisme représente en moyenne 40 % du volume horaire qui serait



• Source : Insee, enquêtes annuelles de fréquentation touristique.

réalisé par une personne travaillant à temps plein toute l'année. Ce rapport est le plus élevé dans l'hébergement : 49 % contre 31 % dans la restauration et 27 % dans le commerce de détail.

■ Des contrats plus longs dans l'hôtellerie

En effet, dans l'hébergement, tous les emplois[•] dépendent du tourisme. Et 16 % d'entre eux, soit 1 100 postes, sont occupés par des salariés employés à temps complet toute l'année. Par ailleurs, les contrats des saisonniers sont généralement plus longs dans l'hôtellerie que dans les autres activités liées au tourisme. De nombreux établissements embauchent en effet massivement dès leur réouverture en avril pour toute la durée de la saison.

A contrario, les commerces de détail alimentaires recrutent souvent sur des contrats courts, limités à la période estivale. Généralement ouverts toute l'année, ils disposent d'un volant de main-d'oeuvre suffisant pour absorber le surplus d'activité du début de saison sans embauches supplémentaires. Les recrutements de saisonniers n'interviennent que pour la pleine saison, lorsque le volume de touristes est suffisamment important sur la zone de chalandise des commerces.

■ Grand Sud et Balagne : un emploi très dépendant du tourisme

Le Grand Sud, qui abrite notamment Porto-Vecchio et Bonifacio, représente 27 % des emplois régionaux liés au tourisme. Cette forte proportion est à relier à l'importance de son équipement touristique. Ce bassin regroupe notamment 29 % des emplacements de campings de l'île, alors que ses treize communes s'étendent seulement sur 12 % de la superficie de la Corse. Par ailleurs, le nombre de résidences secondaires y est très élevé.

Le Grand Sud, comme la Balagne, autre destination très prisée des vacanciers, se caractérise par une forte dépendance de l'emploi au tourisme. Dans ces deux bassins, 42 % des emplois du secteur privé sont ainsi liés au tourisme. Cette dépendance est même ressentie hors saison. En effet, ces territoires salarient hors saison davantage de personnel que ne l'exigerait a priori leur seule population résidente, surtout dans les commerces, les restaurants et les cafés. D'une part, la

[•] Contrairement par exemple à la restauration, où seule une petite partie des " permanents " est considérée comme des emplois liés au tourisme.

Trois emplois sur dix dans le Grand Sud

Nombre d'emplois liés au tourisme durant l'année 2005 selon l'activité, par bassin

Activités	Grand Ajaccio	Grand Bastia	Pays de Balagne	Grand Sud	Vicolais	Cortenais	Plaine orientale	Sartenais
Nombre d'habitants	80 440	86 788	18 175	20 929	4 097	15 242	22 493	11 985
Hôtels	949	511	705	1 025	279	102	113	286
Autres hébergements touristiques	264	258	672	687	348	11	432	160
Autres (offices du tourisme, loc. de voitures...)	386	190	99	189	29	25	7	17
Total activités 100 % touristiques	1 599	959	1 476	1 901	656	138	552	463
Restauration, cafés, tabacs	640	345	636	1 013	211	49	144	213
Comm. alimentaire et grandes surfaces	236	262	250	668	66	42	117	90
Comm. de détail non alimentaire	81	68	115	216	24	11	16	22
Activités sportives et récréatives	40	75	28	117	45		47	23
Total activités très ou moyennement touristiques	997	750	1 029	2 014	346	102	324	348
Total activités faiblement touristiques	353	248	108	176	21		45	47
Ensemble	2 949	1 957	2 613	4 091	1 023	248	921	858

Source : Insee, DADS 2005, Recensement de la population 1999.

En Balagne, l'emploi touristique correspond à 1 100 emplois à temps complet toute l'année

Nombre d'emplois liés au tourisme en Equivalent temps plein durant l'année 2005 selon l'activité, par bassin

Activités	Grand Ajaccio	Grand Bastia	Pays de Balagne	Grand Sud	Vicolais	Cortenais	Plaine orientale	Sartenais
Nombre d'habitants	80 440	86 788	18 175	20 929	4 097	15 242	22 493	11 985
Hôtels	513	262	325	508	104	47	52	114
Autres hébergements touristiques	131	102	387	290	246	5	182	57
Autres (offices du tourisme, location de voitures...)	294	122	49	79	14	10	4	8
Total activités 100 % touristiques	939	486	761	877	363	61	238	179
Restauration, cafés, tabacs	215	82	187	409	59	13	36	57
Comm. alimentaire et grandes surfaces	39	45	83	186	16	7	19	16
Comm. de détail non alimentaire	15	14	52	109	8	2	3	5
Activités sportives et récréatives	8	13		52	20	ns	19	5
Total activités très ou moyennement touristiques	277	155	330	757	103	22	77	84
Total activités faiblement touristiques	72	54	28	41	6		10	10
Ensemble	1 288	695	1 119	1 674	472	84	326	273

Source : Insee, DADS 2005, Recensement de la population 1999.

structure commerciale est dimensionnée pour faire face à l'afflux très important de touristes en été. Ceci induit la présence d'une main-d'oeuvre incompressible à l'année. C'est en particulier le cas des grandes surfaces du Grand Sud. D'autre part, la forte activité saisonnière peut permettre à certains chefs d'entreprise de se salarier à l'année, même si l'établissement est fermé au public pendant la période hivernale. C'est le cas pour certains restaurateurs. De plus, les résidences secondaires peuvent aussi être temporairement habitées hors saison, leurs occupants participant alors à l'économie de ces bassins.

■ Le tourisme dynamise le Vicolais

Encore plus dépendant du tourisme mais de plus petite taille, le Vicolais abrite un patrimoine naturel exceptionnel : les Calanches de Piana et la réserve de Scandola figurant au patrimoine mondial de l'Unesco mais aussi, à l'intérieur, les Gorges de la Spelunca. De plus, la quasi-totalité des communes appartient au Parc naturel régional de Corse. Si ce petit territoire de 600 km² et de 4 000 habitants rassemble 7 % des emplois liés au tourisme, ses 1 000 emplois représentent les trois quarts des postes salariés du secteur privé au cours de l'année 2005. Installé à Cargèse, le Club Méditerranée en salarie une part notable.

Les bassins abritant les deux grandes villes insulaires sont dans la situation inverse de celle du Vicolais. L'emploi lié au tourisme n'y représente qu'une petite part de l'emploi privé, toutefois sensiblement supérieure dans le Grand Ajaccio (10 % contre 7 % dans le Grand Bastia). Cet écart peut s'expliquer en partie par une capacité hôtelière plus importante dans le Grand Ajaccio dont bénéficie l'emploi dans l'hébergement mais aussi dans la restauration. Par ailleurs, le statut de capitale régionale génère un tourisme d'affaires, sans lien avec la saison. Ainsi, alors que le Grand Ajaccio compte 62 communes, 85 % de l'emploi touristique est concentré dans la cité impériale et sur la rive sud de son golfe. A contrario, le Grand Bastia dispose de plusieurs pôles d'emploi touristique aux caractéristiques différentes : les unités urbaines de Bastia et Borgo, la microrégion de Saint-Florent et celle du Cap Corse. L'impact du tourisme varie suivant la zone. En particulier, si les effectifs de la restauration évoluent peu au cours de l'année dans les unités urbaines, ils sont multipliés par 3,5 entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet dans la microrégion de Saint-Florent.

Portrait de saisonnier

En 2005, le tourisme a créé 10 500 emplois de saisonniers en Corse. Ces derniers travaillent surtout dans l'hébergement et la restauration. Ils occupent des postes peu qualifiés d'employés ou d'ouvriers. Ils sont jeunes et un tiers d'entre eux vient du continent. Si la main-d'œuvre continentale est plutôt masculine, la parité est observée pour les effectifs insulaires.

En 2005, le tourisme en Corse a généré 14 700 emplois. Parmi eux, 10 500, soit sept sur dix, sont saisonniers. Ceux-ci sont principalement recrutés dans l'hébergement. Les hôtels, résidences hôtelières, centres de vacances et campings sont à l'origine de 39 % des embauches de saisonniers, la restauration traditionnelle et rapide de 24 %. Le commerce de détail est l'autre grand secteur employeur : avec 1 800 postes de saisonniers, il assure 17 % des recrutements.

Ces secteurs proposent peu de postes d'encadrement : seulement 1 % des saisonniers sont cadres et 10 % occupent une profession intermédiaire, comme par exemple maître d'hôtel. A contrario, les employés représentent 67 % des embauches. C'est dans le commerce de détail que la part des employés est la plus élevée : 90 %. Si les « hôtels et restaurants » recrutent aussi massivement des employés en tant que serveurs, femmes de chambre ou réceptionnistes, 20 % de leurs saisonniers occupent des postes d'ouvriers. Il s'agit essentiellement de cuisiniers. Il est toutefois difficile

d'embaucher et même de fidéliser du personnel pour ce métier en « tension ». Les entreprises orientent alors leur recherche hors de l'île : ainsi un tiers des ouvriers sont des continentaux et cette proportion atteint presque la moitié pour les ouvriers qualifiés.

Les métiers d'ouvriers qualifiés ne sont toutefois pas les seuls recherchés sur le continent. En effet, les volumes d'embauches sont très importants et l'étrécissement du gisement d'emploi ne permet pas toujours de recruter uniquement une main-d'œuvre locale. Le Vicolais, qui emploie 900 saisonniers pour 4 000 habitants, présente la plus forte proportion de continentaux : 61 % contre 38 % pour le pays de Balagne et 37 % pour le Grand Sud. Par contre, les bassins fortement peuplés, comme Bastia et Ajaccio, recrutent moins de continentaux. In fine, le tiers des saisonniers vient du continent. La proximité géographique aidant, ils habitent souvent le pourtour méditerranéen : un sur quatre est originaire des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur ou Languedoc-Roussillon. Il s'agit d'une main-d'œuvre plutôt masculine : six saisonniers sur dix venant du continent sont des hommes, alors que la parité est observée chez les insulaires.

Sept mois de saison

La saison touristique s'étendant sur sept mois, les contrats des saisonniers sont plutôt longs : 50 % durent plus de trois mois. Cette proportion est plus élevée dans l'hôtellerie « classique » que dans les campings, où les périodes d'ouverture sont plus brèves : 68 % contre 41 %. Cette proportion tombe à 30 % dans le commerce de détail. Dans ce secteur,

Les deux tiers des emplois saisonniers sont des postes d'employés

Nombre d'emplois saisonniers liés au tourisme durant l'année 2005 en Corse, par catégorie et activité

Catégorie socioprofessionnelle	Hôtels et restaurants	Commerce de détail	Autres	Total
Cadres, professions intermédiaires, Chefs d'entreprise salariés	914	66	219	1 199
Employés	4 698	1 583	745	7 026
dont : personnels des services directs aux particuliers	4 432	27	177	4 636
employés de commerce	61	1 503	147	1 711
employés administratifs d'entreprises	128	49	286	463
Ouvriers	1 449	123	703	2 275
Ensemble	7 061	1 772	1 667	10 500

Source : Insee, DADS 2005.

Le personnel saisonnier venant du continent est surtout masculin

Répartition des emplois saisonniers durant l'année 2005 en Corse selon la catégorie et le lieu de résidence*

	Continent		Corse		Ensemble	
		dont femmes (en %)		dont femmes (en %)		dont femmes (en %)
Cadres, professions intermédiaires, chefs d'entreprise salariés	714	34,3	485	39,8	1 199	36,5
Employés	1 938	51,3	5 088	61,0	7 026	58,4
Ouvriers	761	12,0	1 514	21,5	2 275	18,3
Ensemble	3 413	39,0	7 087	51,1	10 500	47,2

* au 1^{er} Janvier 2006

source : Insee, DADS 2005.

la hausse d'activité ne nécessite des embauches importantes qu'au pic de la saison, notamment dans les bassins du Grand Bastia et du Grand Ajaccio. La durée des contrats n'est pas seulement liée au secteur mais aussi à l'âge des saisonniers. Ainsi, les moins de 25 ans sont souvent embauchés sur des contrats courts : 68 % durent moins de trois mois. Le pic d'activité correspondant à la période des vacances scolaires et universitaires, les recrutements massifs de juin ou juillet peuvent constituer des « jobs d'étudiants ». Ce type d'emploi peut expliquer en partie l'extrême jeunesse des saisonniers : un sur deux est âgé de moins de 26 ans et un sur cinq de moins de 21 ans. Il est très rare de faire la saison après 45 ans.

Pour faire face à l'activité intense de la saison touristique, les trois quarts des emplois sont à temps complet. Il existe cependant quelques différences sectorielles. Dans l'hébergement, presque neuf emplois sur dix sont à temps complet, sept sur dix dans les restaurants et les cafés, six sur dix dans le commerce de détail. Ce dernier secteur recourt, il est vrai, fréquemment au temps partiel, même hors saison.

La « touristicité » de la Corse

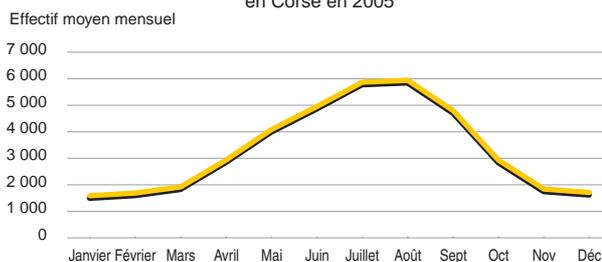
La Corse dispose d'un patrimoine naturel remarquable. Ses mille kilomètres de côtes la prédisposent à un tourisme estival. Le climat méditerranéen couvrant près des deux tiers de l'île est lui aussi favorable au tourisme. En effet, si la pluie est abondante, les précipitations sont réparties sur un faible nombre de jours, de 60 à 80 jours par an.

Après une morte-saison de cinq mois, les premiers flux de vacanciers arrivent en avril. Le tourisme en Corse peut dès lors être qualifié d'« hyper saisonnier » : la saison est à la fois longue (avril à octobre) et intense, particulièrement de juin à septembre. Le flux de voyageurs à l'arrivée et au départ des sept ports et quatre aéroports de l'île est ainsi multiplié par huit entre le mois de janvier et d'août. De même, le nombre de nuitées hôtelières est vingt fois plus élevé au mois d'août qu'au mois de janvier. Les hôtels réalisent 93 % de leurs nuitées sur les sept mois de la saison.

Par ailleurs, le tourisme est très largement de loisirs, celui d'affaires étant peu développé. L'activité touristique est très concentrée sur le littoral, qui abrite 80 % des 3 500 hôtels, cafés et restaurants de l'île. La Corse compte notamment plus de 150 campings classés et 380 hôtels homologués. Alors que ces derniers sont essentiellement des petites structures disposant d'une trentaine de chambres en moyenne, les campings sont assez vastes proposant quelque 20 900 emplacements. Les cafés, restaurants et commerces, répondant également aux besoins de la population résidente, sont davantage disséminés sur le territoire que l'hébergement.

Les embauches augmentent avec l'arrivée des premiers touristes

Evolution du nombre d'emplois dans les activités d'hébergement en Corse en 2005



Source : Insee, DADS 2005.

Dès avril, les trafics passagers s'intensifient

Passagers transportés au départ et à l'arrivée par bateau et avion en Corse, par mois en 2005



Source : Observatoire régional des transports.

Pour en savoir plus

Le tourisme correspond à un déplacement géographique de la consommation de certaines personnes, depuis le lieu de leur résidence principale vers le lieu où elles ont décidé de passer quelques jours ou semaines pour un motif de loisirs, de santé ou professionnel.

Méthode d'estimation

Le tourisme de loisirs et d'affaires génère un surplus d'activité dans de nombreux secteurs. Les dépenses touristiques ont plusieurs effets : directs (consommation de biens et services), indirects (la construction d'hôtels, par exemple) et induits (dépenses des salariés du tourisme). L'effet direct a un impact sur les premières activités (les activités touristiques) bénéficiaires des dépenses. Il se traduit par un supplément d'emplois par rapport à ceux engendrés par la population résidente. Dans cette étude, seuls sont pris en compte les emplois salariés directement liés à la fréquentation touristique. Pour estimer l'emploi lié au tourisme, on calcule tout d'abord l'emploi correspondant aux besoins de la population résidente par activité et bassin de vie de l'île. Il est déterminé à partir de bassins non touristiques présentant des caractéristiques sociodémographiques proches. Comme l'emploi salarié total par activité est connu, l'emploi lié au tourisme est ensuite déterminé par solde.

Les activités liées au tourisme

Les activités sont classées en fonction de leur lien avec le tourisme à partir d'un modèle économétrique de régression basé sur la fréquentation des hôtels et des campings. Certaines n'ont aucun lien avec le tourisme, les autres sont réparties en trois groupes : activités 100 % touristiques, activités très ou moyennement touristiques et activités faiblement touristiques.

Les bassins

Ce sont des territoires très autonomes. La population résidente peut y accomplir la majorité des « actes courants » qu'il s'agisse de l'accès aux services privés ou publics fréquentés assez souvent ou de l'accès à l'emploi. La « touristicité » des bassins a été définie principalement en fonction de l'emploi dans la restauration, du nombre de restaurants et de la capacité d'hébergement des hôtels et des campings.

La source utilisée

Les Déclarations annuelles de données sociales (DADS), document administratif que doit fournir toute entreprise employant des salariés, en application du Code de la Sécurité Sociale et du Code général des Impôts. Elles couvrent toutes les catégories de salariés, pour tous les établissements et pour toutes les activités économiques à l'exception de l'agriculture, des services domestiques et des services de l'État. Le fichier DADS permet de connaître le niveau de l'emploi salarié par activité pour chaque jour de l'année. C'est l'année 2005 qui a servi de base aux calculs.

Les saisonniers

Dans cette étude, est considéré comme « saisonnier » un emploi remplissant les trois conditions suivantes :

- 1) relever d'activités dites touristiques au sens large ;
- 2) débuter et se terminer au cours de la période dite de « saison » (soit du 1^{er} avril au 31 octobre) ;
- 3) générer un nombre de jours et d'heures travaillés suffisant. En particulier, les emplois de moins d'un mois n'ont pas été retenus.

Il ne s'agit donc pas de contrats saisonniers au sens juridique du terme.



Direction régionale de Corse

Résidence du Cardo, rue des Magnolias
B.P. 907 - 20700 Ajaccio cedex 9

Téléphone : 04 95 23 54 54 - Télécopie : 04 95 23 54 79 - www.insee.fr/corse